



**Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau**

*Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile*

**SEANCE du 15 septembre 2023**

**Présents:**

*Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)*

*Les Membres : Mr DORTHU, ff, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr GARSOU, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Oline - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr LEMARCHAND, Theux - Mme JACQUINET, ff, Thimister-Clermont - Mr NORI, ff, Trooz - Mr LOFFET, ff, Verviers - Mr KLENKENBERG, Province de Liège*

*Commandant : Colonel Quentin GREGOIRE*

*Monsieur Alexandre LOFFET, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.*

*Monsieur Benoit DORTHU, Bourgmestre d'Aubel « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Freddy LEJEUNE, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.*

*Madame Alice JACQUINET, Bourgmestre d'Aubel « faisant fonction » et désignée par le Bourgmestre empêché, Lambert DEMONCEAU, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.*

*Monsieur Enrico NORI, Bourgmestre de Trooz « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Fabien BELTRAN, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.*

Conformément à l'article 34 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, au moins trois membres du Conseil sont physiquement présents sur place.  
Mesdames BONNI, DEJARDIN et DELETTRE et Messieurs DEWEZ, DELVAUX et NORI participent à la réunion à distance.

*Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h05'.*

**Communication(s) :**

- *Relevé des marchés public réalisés*
- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *Budget 2023/MB1 – SO et SE – Approbation par la Tutelle – Notification*
- *Rapport trimestriel – 2<sup>e</sup> trimestre 2023*

**1. Approbation du PV du 23 juin 2023**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 23 juin 2023.

*Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial, entre en séance.*

**2. Budget 2023 – Modification budgétaire n°2 – Services ordinaire et extraordinaire – Projet**

Le Compta présente son analyse et précise que le Bureau Fédéral du Plan vient d'annoncer un index sur les salaires en novembre 2023 qui n'est pas pris en compte dans la MB présentée.  
Le Conseil arrête la modification budgétaire n°2 (SO et SE) de l'exercice 2023, telle que proposée.

*Monsieur Marc DROUGUET entre en séance.*

3. Clé de répartition des dotations communales – Fixation 2024 et 2025

Le Conseil fixe la clé de répartition des dotations communales pour le budget 2024 telle que proposée.

*Monsieur Jonathan CHANTEUX quitte la séance.*

4. Convention CHR Verrières – Conduite du véhicule SMUR

Le Conseil accepte la convention de collaboration avec le CHR Verviers.

5. Marché public pluriannuel – « Service juridique » - CSC et fixation des conditions

Le Conseil :

- Fixe les conditions de marché par simple facture acceptée ;
- Approuve le cahier spécial des charges ;
- Dès approbation par le conseil, consulter les firmes suivantes :
  - SRL FLHM PUBLICUM : rue du Palais, 64 à 4800 VERVIERS - [thierry.wimmer@flhm-avocats.be](mailto:thierry.wimmer@flhm-avocats.be)
  - ELEGIS, Place des Nations-Unies, 7 à 4020 LIEGE - [liege@elegis.be](mailto:liege@elegis.be)
  - BOURTEMBOURG & Co SRL – Boulevard Brand Whitlock, 114/12 à 1200 BRUXELLES – [info@bourtembourg.be](mailto:info@bourtembourg.be)

6. Renouvellement parc informatique – Autorisation de dépense – Service extraordinaire – Ratification

Le Conseil ratifie l'acquisition de 10 PC portables, avec accessoires, pour renouveler le parc informatique et approuver la dépense pour un montant de 19.698,80 € sur l'article 351/74428-51 du service extraordinaire présentant un crédit de 60.000 €.

7. Poste du PLATEAU – Aménagement – Mobilier divers – Ratification

Le Conseil ratifie la dépense de 34.628,99 € TVAC pour l'achat de mobilier pour la caserne du Plateau, prévue à l'article budgétaire 351/72302-56 du service extraordinaire au budget de l'exercice 2023.

8. Marché public – Nouvelle caserne de Verviers - Analyse terres – Avenant

Le Conseil :

- Approuve l'avenant au marché « Marché public – Nouvelle caserne de Verviers - Analyse terres » pour des prestations complémentaires, pour un montant de 537,24 € TVAC, prévus à la MB2/2023 à l'article 351/73303-51/2022 du service extraordinaire ;
- Confie l'analyse RQT complémentaire à TAUW Belgique SA pour un montant de 15.776,20 HTVA, soit 19.089,20 € TVAC, prévus à la MB2/2023 à l'article 351/73303-51/2022 du service extraordinaire.

*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

**PAR LE CONSEIL :**

Corinne LIEGEOIS,

Secrétaire

Jean-Luc NIX,

Président